



Direction Générale des Ressources Humaines
Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire

Bilan du mouvement intra-académique

Personnels enseignants, d'éducation
et d'orientation du second degré

Année 2007

Sous-direction de la gestion des carrières
DGRH-B2

Sommaire

SOMMAIRE	2
PREMIERE PARTIE - OBSERVATIONS GENERALES	3
I. LES PARTICIPANTS :	4
II. LES POSTES OFFERTS :	5
1) Davantage de postes offerts à titre définitif en établissement.....	5
2) Le nombre de mutations réalisées suite à une mesure de carte scolaire en établissement a diminué par rapport à 2005.....	5
III. LES MUTATIONS ET AFFECTATIONS OBTENUES	6
1) Un redressement du volume de mutations intra-académiques des titulaires	6
2) Type d'affectation obtenue (toutes populations confondues).....	7
3) Taux de satisfaction et procédure d'extension des vœux :	8
IV. DESIR DE MOBILITE, DEGRE DE MOBILITE ET PROBABILITE DE MOBILITE DES TITULAIRES AYANT MUTE AU SEIN DE LEUR ACADEMIE :	9
SECONDE PARTIE – PRIORITES LEGALES ET SPECIFICITES DU MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE	10
I. LES PRIORITES LEGALES	10
1) Le rapprochement de conjoints	10
2) L'application académique du dispositif de l'Affectation à caractère Prioritaire justifiant une Valorisation (APV).....	12
II. L'ENTREE DANS LE METIER, L'AFFECTATION DES NEO-TITULAIRES	13
1) Le traitement des affectations des néo-titulaires.....	13
2) L'accueil des sortants d'IUFM dans les académies de Versailles et Créteil.....	13
III. LES POLITIQUES ACADEMIQUES	14
1) Politique de stabilisation des TZR : des disparités académiques	14
2) Un peu moins de la moitié des enseignants agrégés mutés en lycée	15
3) A l'issue du mouvement intra-académique, 2 038 enseignants ont été affectés sur des postes spécifiques académiques (« SPEA »).....	16

Première partie - Observations générales

Chaque année, les enseignants et les personnels d'éducation et d'orientation du second degré peuvent participer au mouvement national à gestion déconcentrée pour demander une mutation, une première affectation ou une réintégration. Deux objectifs sont recherchés : affecter les personnels là où sont les besoins et répondre à leurs aspirations de mobilité.

Les participants au mouvement intra-académique se répartissent entre titulaires et néo-titulaires avec :

- pour les titulaires, une distinction entre titulaires demandant une mutation au sein même de l'académie dans laquelle ils exercent (les enseignants « titulaires de l'académie »); et titulaires entrant dans l'académie après une demande de mutation inter-académique (dits «venant de l'inter ») ;
- pour les néo-titulaires, une distinction entre ex-stagiaires IUFM et ex-stagiaires en situation.

Les néo-titulaires et les titulaires « venant de l'inter » devant impérativement obtenir une affectation dans l'académie dans laquelle ils entrent suite aux opérations du mouvement inter-académique.

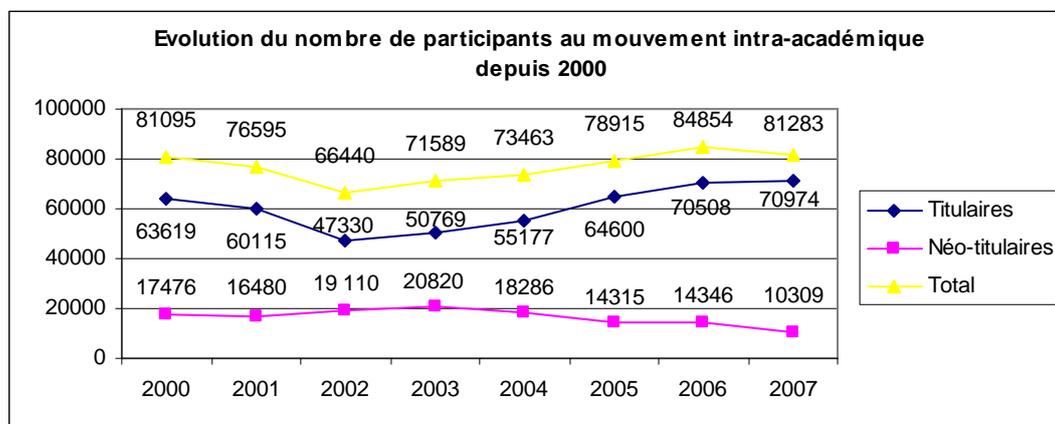
		Participants	Mutations obtenues	Type de mutation obtenue
Titulaires	Titulaires de l'académie	60267	22912	19938 EPLE.....dont 3568 en ZEP/Sens./APV
				2746 TZR
				228 autre
	Venant de l'inter	10707	10707	7664 EPLE.dont 1388 en ZEP/Sens./APV
				2961 TZR
				82 Autre
	<i>Sous total titulaires</i>	<i>70974</i>	<i>33619</i>	<i>27602 EPLE.dont 4956 en ZEP/Sens./APV</i>
				<i>5707 TZR</i>
				<i>310 Autre</i>
Néo-titulaires	Sortants d'IUFM	8965	8965	4456 EPLE.....dont 1687 en ZEP/Sens./APV
				4420 TZR
				89 Autre
	Ex-stagiaires en situation	1344	1344	795 EPLE.....dont 208 en ZEP/Sens./APV
				549 TZR
				0 Autre
	<i>Sous total néo-titulaires</i>	<i>10309</i>	<i>10309</i>	<i>5251 EPLE.dont 1895 en ZEP/Sens./APV</i>
				<i>4969 TZR</i>
				<i>89 Autre</i>
Total	81283	43928	32853 EPLE.....dont 6851 en ZEP/Sens./APV	
			10676 TZR	
			399 autre	

81 283 enseignants, titulaires et néo-titulaires compris, ont participé au mouvement intra-académique 2007 (parmi eux, 10 707 titulaires ayant obtenu une mutation inter académique et participant au mouvement intra académique).

43 928 enseignants parmi les 81 283 titulaires et néo-titulaires ayant participé au mouvement (soit **54%**) ont obtenu une mutation ou une première affectation.

Tous corps confondus, les enseignants demandant une mutation intra-académique sont bien plus nombreux que les enseignants arrivant dans une nouvelle académie suite aux opérations du mouvement interacadémique : 10 707 titulaires ont obtenu une mutation interacadémique alors que 60 267 titulaires désiraient changer d'affectation au sein de leur académie.

I. Les participants



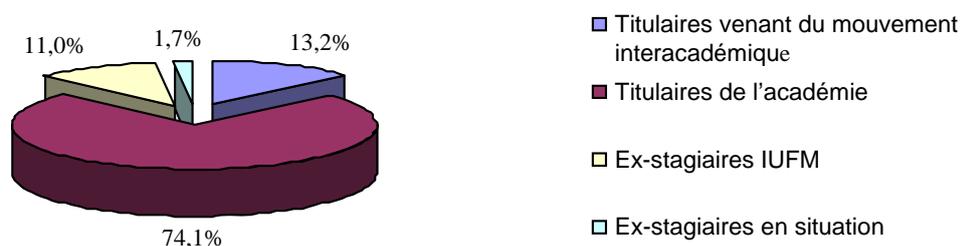
Lecture : En 2007, 81283 enseignants ont participé au mouvement intra-académique, dont 10309 néo-titulaires.

La baisse du nombre global de participants au mouvement intra académique 2007 (**3 571 participants de moins** que l'année précédente) est due à la diminution du nombre de néo-titulaires à affecter (participant au mouvement 2007) (- 4037).

Le nombre de demandes formulées par ces titulaires est passé de 59 091 au mouvement intra-académique 2006 (sur un total de 84 854 participants) à 60 267 lors du mouvement 2007 (sur un total de 81 283 participants), soit + 1176 demandes.

Les académies de Versailles et Créteil ont accueilli respectivement 2 122 et 1 985 néo-titulaires pour 4 821 et 4 031 demandes de participation de titulaires, soit 39,8 % de l'ensemble des néo-titulaires à affecter.

Origine des 81283 participants au mouvement intra-académique 2007



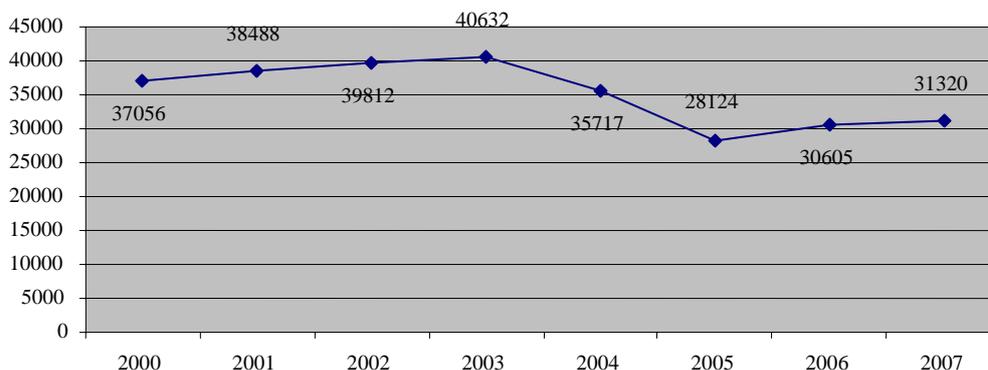
Données académiques en annexe (pages 3 et 4)

II. Les postes offerts

1) Davantage de postes offerts à titre définitif en établissement

Le nombre de postes offerts à titre définitif en établissement est passé de 30 605 en 2006 à 31 320 en 2007 soit une **augmentation de 715 postes**.

Evolution des postes à pourvoir à titre définitif en établissement depuis 2000



Lecture : En 2000, 37056 postes à titre définitif étaient offerts au mouvement intra-académique, et 31320 postes en 2007.

Plus du cinquième des postes offerts à titre définitif en établissement se trouvent dans les académies de Créteil (3 373 postes offerts à titre définitif) et de Versailles (3 270 postes offerts à titre définitif).

2) Le nombre de mutations réalisées suite à une mesure de carte scolaire en établissement a diminué par rapport à 2005

On entend par mesure de carte scolaire (MCS) la bonification accordée à un enseignant se trouvant dans l'obligation de demander sa mutation suite à une décision de supprimer ou de transformer son poste.

	Nombre total de demandes suite à une MCS	Dont : venant de titulaires affectés sur zone de remplacement	Dont : venant de titulaires affectés en établissement	Nombre total de titulaires mutés	Part des demandes venant de titulaires affectés dans un établissement concerné par une MCS / Total des titulaires mutés au mouvement intra-académique
2005	4 888 (100%)	686 (14%)	4 202 (86%)	30 090	14%
2006	4 012 (100%)	557 (14%)	3 455 (86%)	32 685	12,3%
2007	3 858 (100%)	303 (8%)	3 555 (92%)	33 619	10,6%

Cette année encore la plupart des mesures de carte scolaire ont concerné des établissements (92%) et ont été proportionnellement peu nombreuses en zone de remplacement. Cependant, moins d'enseignants ont dû s'inscrire au mouvement suite à une mesure de carte scolaire (-154 entre 2006 et 2007, après une baisse de 876 entre 2005 et 2006).

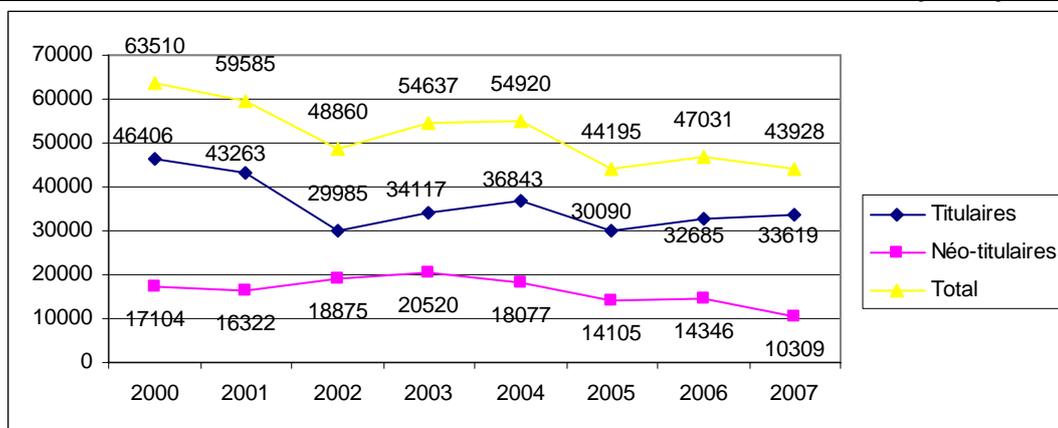
Les départs en retraite des enseignants sont probablement un élément explicatif de la diminution du nombre de mesures de carte scolaire, alors même que les travaux initiaux de préparation de rentrée 2007 conduisaient à une diminution de 5060 postes au niveau national.

Données académiques en annexe (page 5)

III. Les mutations et affectations obtenues

1) Un redressement du volume de mutations intra-académiques des titulaires

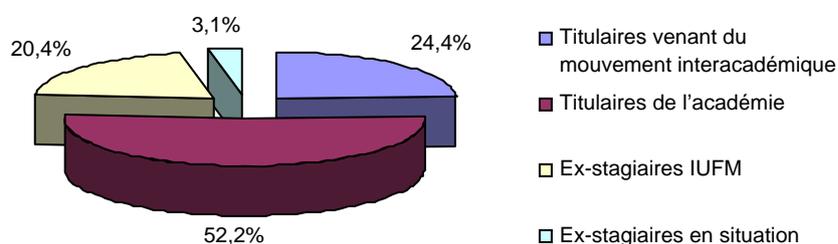
Evolution du nombre de mutations réalisées au mouvement intra-académique depuis 2000



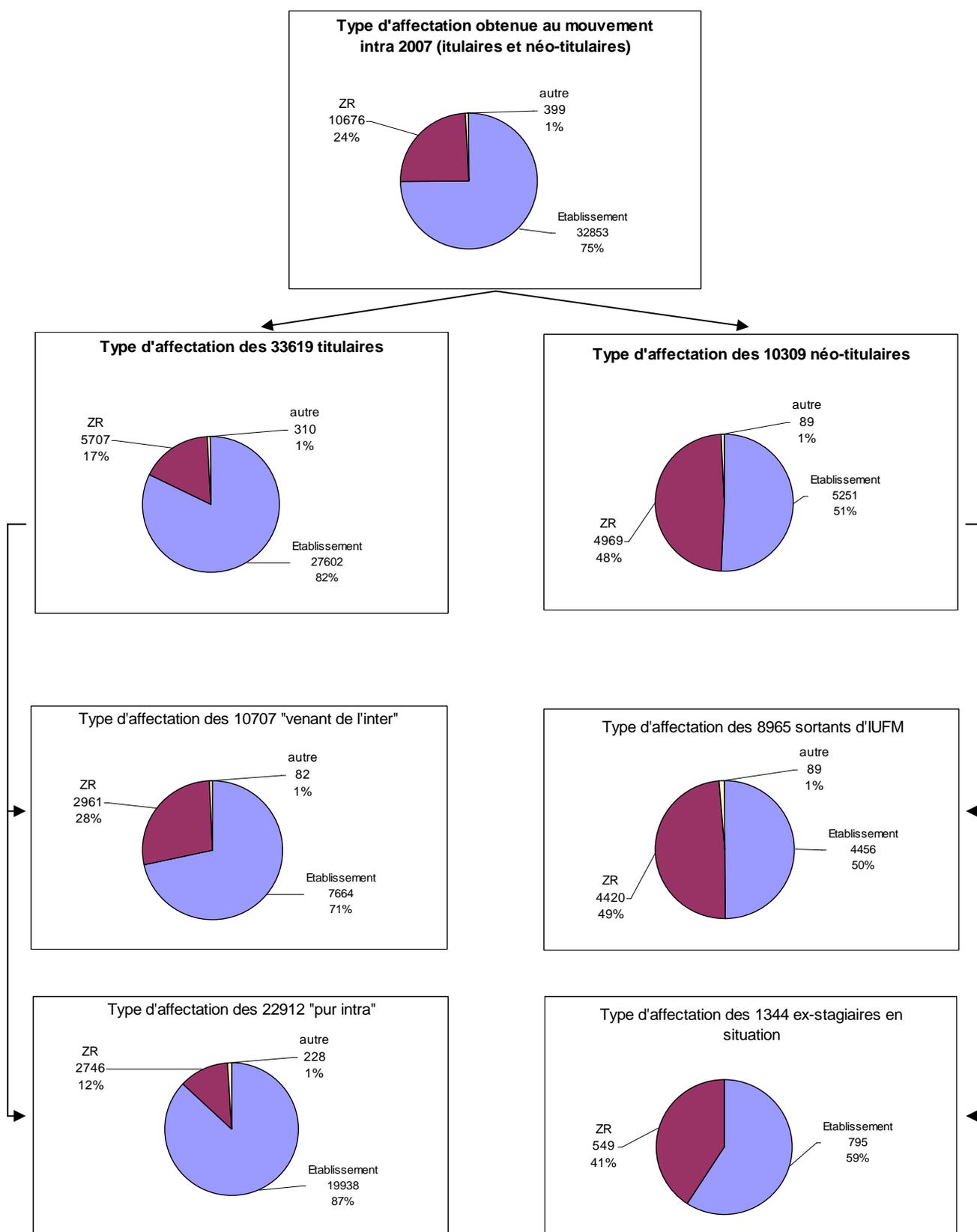
Lecture : En 2007, 43928 enseignants ont obtenu une mutation au mouvement intra-académique dont 10309 néo-titulaires.

934 titulaires supplémentaires ont obtenu une mutation par rapport au mouvement intra-académique 2006

Origine des 43928 mutés au mouvement intra-académique 2007



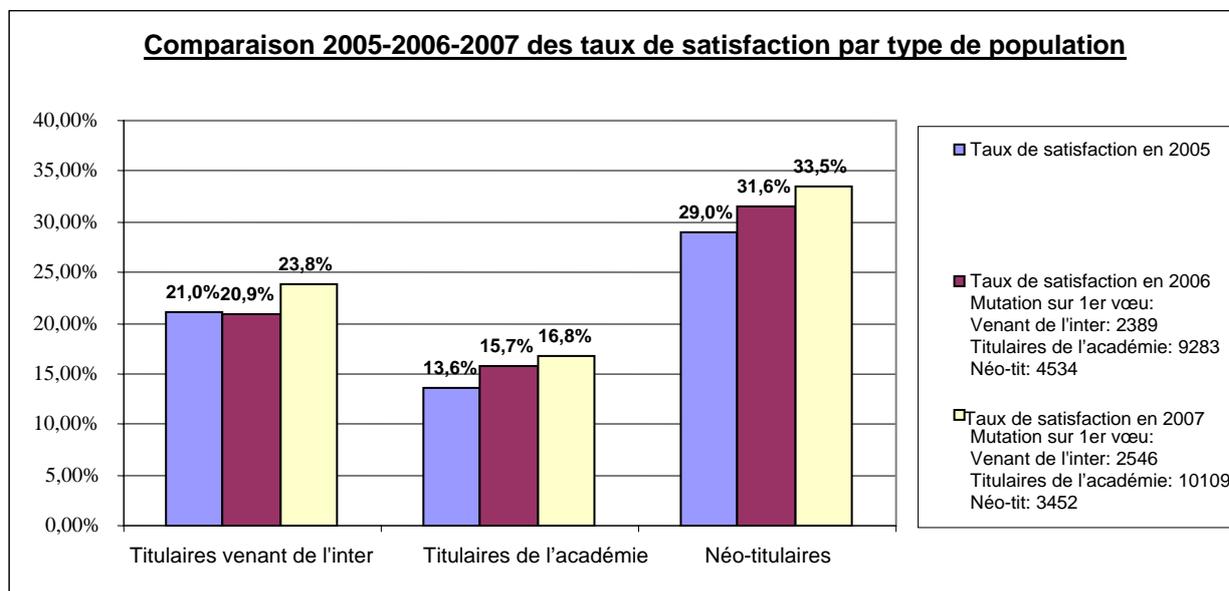
2) Type d'affectation obtenue (toutes populations confondues)



3) Taux de satisfaction et procédure d'extension des vœux

Le taux de satisfaction¹ permet de connaître la part des enseignants inscrits au mouvement intra-académique ayant obtenu une mutation sur leur premier vœu.

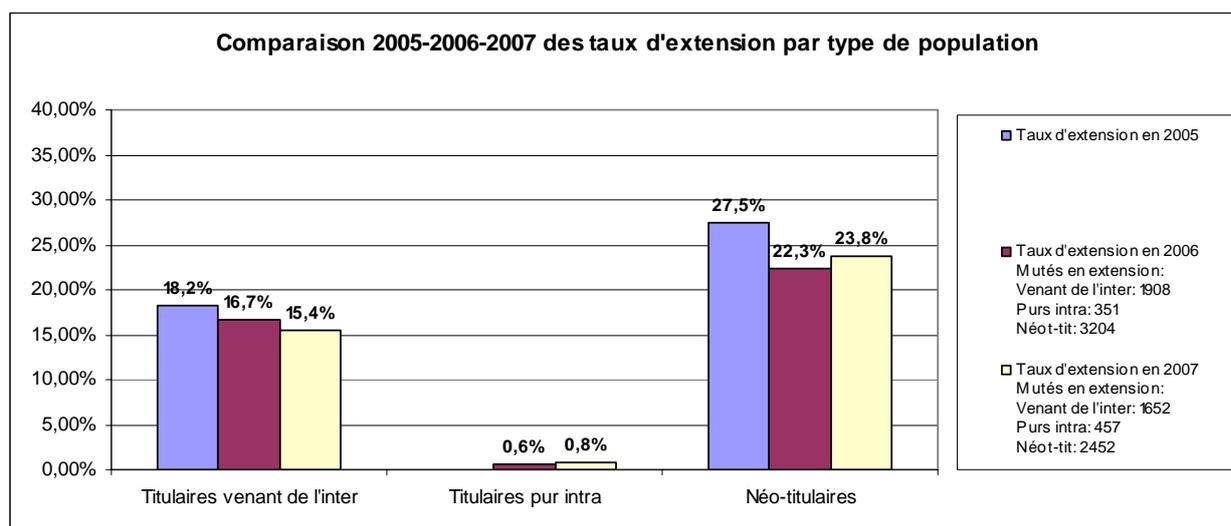
En 2007, le taux de satisfaction global, c'est-à-dire toutes populations confondues, s'établit à **19,8%**.



Lecture : En 2007, 43928 enseignants ont obtenu une mutation au mouvement intra-académique dont 10309 néo-titulaires.

Le taux d'extension permet quant à lui de connaître la part des enseignants ayant muté sur un vœu déterminé selon la procédure d'extension (non demandé initialement). Cette procédure ne concerne que les personnels devant impérativement recevoir une affectation à la rentrée, essentiellement les titulaires « venant de l'inter » et les néo-titulaires.

En 2007, le taux d'extension global, c'est-à-dire toutes populations confondues, s'établit à **5,6%**.



Données académiques en annexe (page 6)

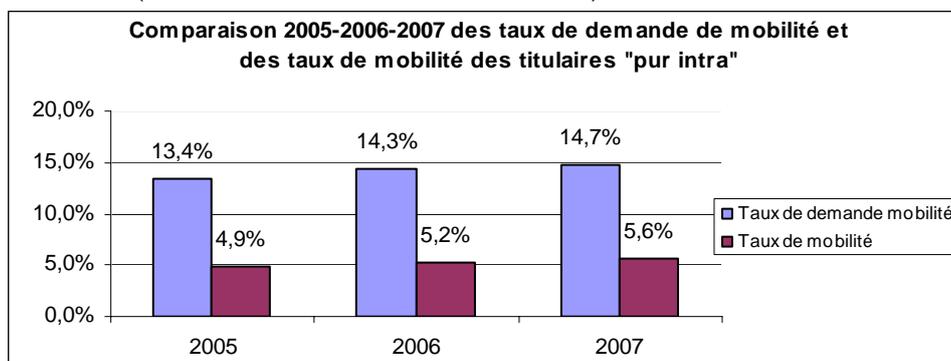
¹ Le taux de satisfaction intra-académique est le ratio du nombre d'enseignants ayant obtenu une mutation sur leur premier vœu par rapport au nombre d'enseignants ayant participé au mouvement.

IV. Désir de mobilité, degré de mobilité et probabilité de mutation des titulaires ayant muté au sein de leur académie

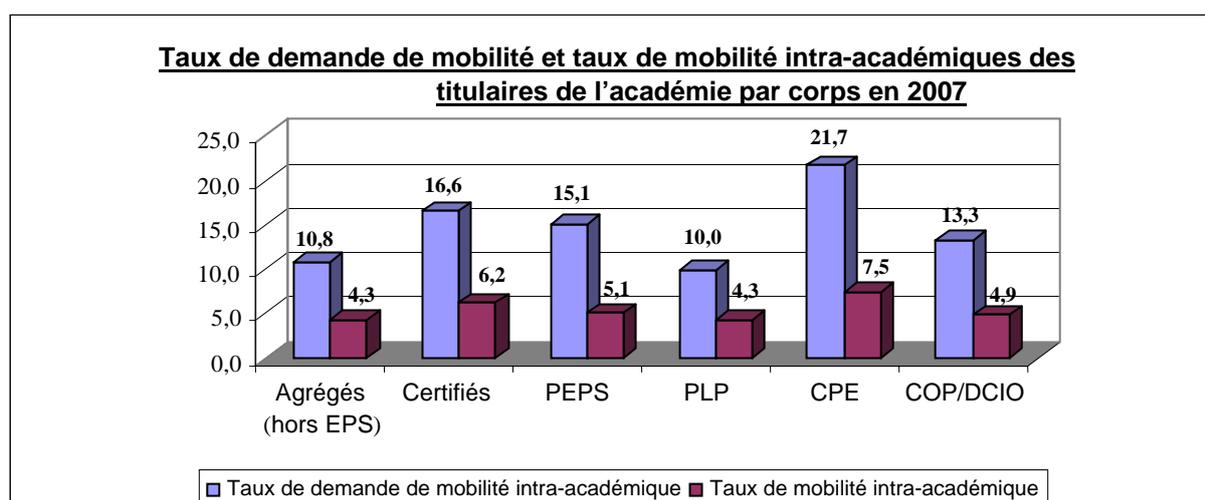
Le **taux de demande de mobilité**² reflète le désir de mobilité des enseignants d'une académie au sein même de leur académie d'exercice (14,7% en 2007 au lieu de 14,3% en 2006).

Le **taux de mobilité intra-académique**³ reflète le degré effectif de mobilité des enseignants au sein de leur académie à l'issue des opérations du mouvement (5,6% en 2007 au lieu de 5,2% en 2006).

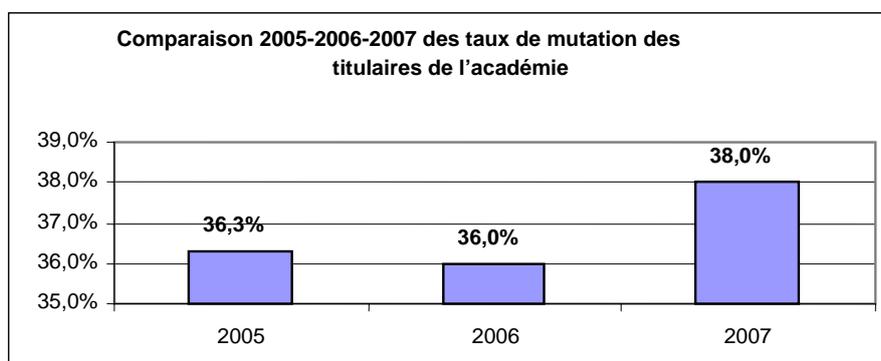
Le **taux de mutation**⁴ des titulaires des académies, reflète quant à lui la probabilité des participants d'obtenir une mutation (38% en 2007 au lieu de 36% en 2006).



Lecture : En 2007, 14,7% des enseignants en activité se sont inscrits au mouvement intra-académique 2007 contre 14,3% en 2006 et 13,4% en 2005.



Lecture : Sur 100 titulaires agrégés en activité, 11 ont sollicité une mobilité intra-académique et 4 l'ont obtenue.



Lecture : En 2007, 38% des titulaires de l'académie ont obtenu une mutation.

Données académiques en annexe (pages 7 et 8)

² Taux de demande de mobilité : ratio du nombre de demandes de mutation intra-académique des enseignants d'une académie par rapport au nombre d'enseignants titulaires en activité dans l'académie.

³ Taux de mobilité intra-académique : ratio du nombre de titulaires de l'académie mutés au sein de leur académie par rapport au nombre d'enseignants titulaires en activité dans cette académie.

⁴ Le taux de mutation intra-académique est le ratio du nombre de titulaires de l'académie mutés au mouvement intra-académique par rapport au nombre de demandes de mutations.

Seconde partie – Priorités légales et spécificités du mouvement intra-académique

I. Les priorités légales

On distingue les demandes assorties d'une priorité légale de celles assorties d'une bonification liée à la politique de gestion des ressources humaines.

Les priorités légales sont celles énumérées par l'article 60 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat. Cet article impose d'accorder une priorité de traitement :

- aux fonctionnaires séparés de leur conjoint pour des raisons professionnelles ;
- aux personnes handicapées ;
- aux personnels concernés par la politique de la ville.

Néanmoins, les priorités de mutation ainsi reconnues ne peuvent être réalisées que dans la mesure où elles sont compatibles avec l'intérêt du service.

1) Le rapprochement de conjoints

Depuis le mouvement 2005, la bonification pour rapprochement de conjoints varie d'une académie à l'autre.

	Rappel demandes de mutation	Demandes au titre du RC	% 2007	Rappel % 2006	Rappel mutations obtenues	Mutations au titre du RC	% 2007	Rappel % 2006	Tx. De mutation RC
Titulaires de l'académie	60267	15095	25,1%	24,4%	22912	7335	32%	31,7%	48,6%
Venant de l'inter	10707	4889	45,7%	39,3%	10707	4162	38,9 %	36,8%	85,1%
<i>Sous total titulaires</i>	<i>70974</i>	<i>19984</i>	<i>28,2%</i>	<i>26,8%</i>	<i>33619</i>	<i>11497</i>	<i>34,2%</i>	<i>33,5%</i>	57,5%
Néo-titulaires	10309	3338	32,4%	30,9%	10309	3081	29,9 %	29,6%	92,3%
Total	81283	23322	28,7%	27,5%	43928	14578	33,2 %	32,2%	62,5%

23 322 enseignants, titulaires et néo-titulaires compris, ont sollicité un rapprochement de conjoints au mouvement intra-académique 2007 parmi les 81 283 participants (soit **28,7%**, c'est-à-dire en progression par rapport à 2006 où le taux s'établissait à 27,5%, le taux de 2005 s'établissait quant à lui à 24,5%).

Pour mémoire, 11 190 parmi 34 819 enseignants sollicitaient un rapprochement de conjoint au mouvement inter-académique 2007 (soit 32,1%).

Titulaires et néo-titulaires compris, **33,2%** des mutations ou affectations ont été réalisées au titre du rapprochement de conjoints (**14 578** rapprochements de conjoints ont été réalisés sur 43 928 mutations et affectations).

- Demandes de mutation et mutations obtenues au titre du rapprochement de conjoints :

Globalement, le nombre de demandes de rapprochement de conjoints est, au mouvement intra académique 2007, en légère baisse par rapport à 2006 (23 322 au lieu de 23 366). On observe cependant une hausse de la part des demandes de rapprochement de conjoints pour chaque catégorie et notamment pour les venants de l'inter (**45,7% en 2007** des demandes de mutation des venants de l'inter étaient faites au titre du rapprochement de conjoint au lieu de 39,3% en 2006).

De même, c'est chez les titulaires « venant de l'inter » que la part des mutations réalisées au titre du rapprochement de conjoints est la plus élevée : **38,9%** de l'ensemble des mutations des venants de l'inter sont au titre du rapprochement de conjoint (32% chez les titulaires de l'académie et 29,9% chez les néo-titulaires).

- Taux de mutation au titre du rapprochement de conjoint :

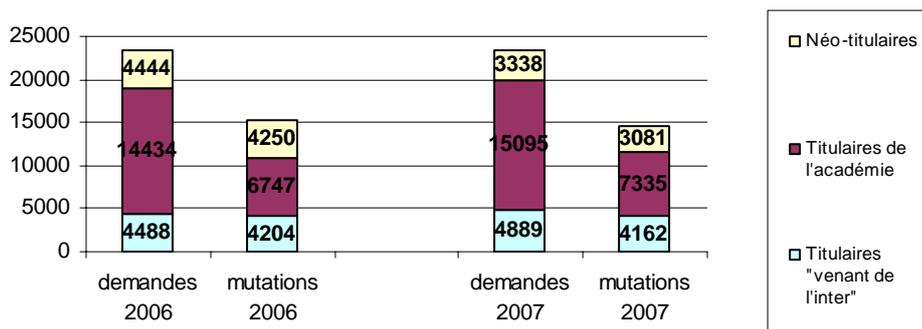
Le taux de mutation au titre du rapprochement de conjoint est le rapport entre les mutations au titre du RC et les demandes de mutations au titre du RC. Ce taux traduit la probabilité d'obtenir une mutation au titre du RC.

Face à l'augmentation de la part des demandes de mutation au titre du RC de l'ensemble des populations, on observe une baisse mécanique des taux de mutation.

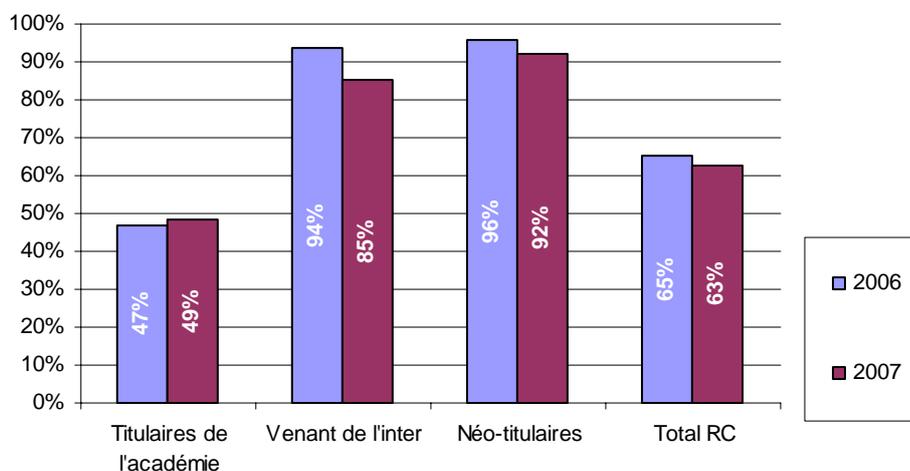
Les taux de mutation des titulaires venant de l'inter et des néo-titulaires demeurent cependant élevés par rapport à celui des titulaires de l'académie. Ainsi, une demande de mutation au titre du rapprochement de conjoint a 9 chances sur 10 d'aboutir s'agissant des Néo-titulaires.

S'agissant des seuls titulaires de l'académie, alors que leur taux de mutation global est de 38% au mouvement intra 2007, il grimpe à 49% lorsqu'il s'agit d'un rapprochement de conjoint.

Demandes et mutations au titre du rapprochement de conjoints



Taux de mutation RC au mouvement intra 2006 et 2007



2) L'application académique du dispositif de l'Affectation à caractère Prioritaire justifiant une Valorisation (APV)

Le dispositif d'Affectation à caractère Prioritaire justifiant une Valorisation (APV) permet au recteur de reconnaître le caractère prioritaire de certaines affectations et de les valoriser.

La valorisation accordée doit permettre aux personnels concernés de bénéficier, à l'issue d'une certaine durée d'affectation, d'une priorité significative de classement de leur demande de mutation aussi bien lors de la phase intra-académique que lors de la phase inter académique. Une telle valorisation a pour but de rendre, d'une part, plus attractives les affectations à caractère prioritaire auprès des candidats à la mutation et, d'autre part, en favorisant la motivation des personnels qui auront obtenu ce type d'affectation, de les inciter à s'investir durablement pour une période d'au moins cinq ans dans le poste ou dans l'établissement où se situe l'APV.

A l'occasion des mouvements inter et intra académiques 2007, 4400 personnels ont quitté un établissement étiqueté APV (2040 lors du mouvement inter, 2400 lors du mouvement intra).

Inversement, 5115 nouveaux arrivants en établissements étiquetés APV ont été constatés par suite aux opérations du mouvement intra académique 2007, répartis de la manière suivante :

- 3553 titulaires (2688 titulaires de l'académie et 865 venants de l'inter),
- 1562 néo-titulaires (1411 stagiaires IUFM et 151 stagiaires en situation).

Analyse des 4400 sortants d'un établissement APV :

- Les titulaires de l'académie :

2400 enseignants ont donc quitté un établissement APV à l'issue du mouvement intra 2007.

Total titulaires de l'académie affectés en APV (1)	41245	22317 + 5 ans	18928 - 5ans
Demandes de mutation des enseignants affectés en APV (2)	4956	817 Avec bonif.	4139 Sans bonif.
Mutations effectives d'enseignants affectés en APV (3)	2400	551 Avec bonif.	1849 Sans bonif.
Taux demande mobilité des enseignants affectés en APV (2)/(1)	12% (total enseignants 14,7%)	3,7%	21,9%
Taux de mobilité des enseignants affectés en APV (3)/(1)	5,8% (total enseignants 5,6%)	2,5%	9,8%
Taux de mutation des enseignants affectés en APV (3)/(2)	48,4% (total enseignants 38%)	67,4%	44,7%

12% des enseignants affectés en APV ont émis le souhait de muter au mouvement intra académique 2007 (soit un taux de demande de mobilité inférieur à celui de l'ensemble des enseignants 14,7%). Cette demande de mobilité est plus grande chez les enseignants affectés en APV ne remplissant pas les conditions pour bénéficier d'une bonification (21,9% d'entre eux ont souhaité muter en 2007).

Cependant, les personnels affectés en APV mutent légèrement plus que l'ensemble des personnels (un taux de renouvellement de la population de 5,8% au lieu de 5,6% pour l'ensemble des personnels). Comparativement, les enseignants affectés en APV pouvant bénéficier d'une bonification mutent effectivement moins que ceux qui ne peuvent en bénéficier (un taux de mobilité de 2,5% et de 9,8% respectivement).

En effet, lorsqu'ils sollicitent une mutation, les enseignants affectés en APV ont plus de chance d'obtenir une mutation (taux de mutation de 48,4% au lieu de 38% pour l'ensemble des enseignants). Les enseignants bénéficiant d'une bonification APV ayant un taux de mutation de 67,4%.

- Les mutations inter académiques :

2040 enseignants ont par ailleurs quitté un établissement APV à l'occasion du mouvement inter académique. Ces personnels ont par la suite participé au mouvement intra académique.

Données académiques en annexe (pages 9 et 10)

II. L'entrée dans le métier, l'affectation des néo-titulaires

Au niveau national, la part des néo-titulaires à affecter s'établit à **12,7%** de l'ensemble des participants au mouvement intra-académique 2007.

Les néo-titulaires doivent impérativement obtenir une affectation dans l'académie dans laquelle ils entrent suite aux opérations du mouvement inter académique, leur taux de mutation intra-académique est donc de 100%.

Le tableau suivant indique la répartition des mutations obtenues par les 10309 néo-titulaires ayant participé au mouvement intra-académique 2007.

Participants	Mutation obtenue
8965 sortants d'IUFM	4456 en EPLE - dont 1687 en EPLE ZEP/Sens./APV -
	4420 en zone de remplacement
	89 autres affectations
1344 ex-stagiaires en situation	795 en EPLE - dont 208 en EPLE ZEP/Sens./APV -
	549 en zone de remplacement
Total : 10309 néo-titulaires	5251 en EPLE - dont 1895 en EPLE ZEP/Sens./APV - <i>soit 51%</i>
	4969 en zone de remplacement <i>soit 48%</i>
	89 autres affectations <i>soit - de 1%</i>

Les **10 309** néo-titulaires participant au mouvement intra-académique 2007 se répartissaient entre 8 965 sortants d'IUFM, et 1 344 ex-stagiaires en situation.

Globalement, parmi ces 10 309 néo-titulaires, 5 251 ont obtenu une affectation en EPLE (dont 1895 en établissement de l'éducation prioritaire) et 4 969 ont obtenu une affectation en zone de remplacement

Le nombre de néo-titulaires affectés en établissements exposés (ZEP, Sensible, APV) à l'issue du mouvement intra-académique 2007 représente ainsi 18,4% de l'ensemble des néo-titulaires affectés en établissement (dont 89% étant des sortants d'IUFM et 11% des ex-stagiaires en situation).

1) Le traitement des affectations des néo-titulaires

- ↳ 23,8% des néo-titulaires ont été affectés selon la procédure de l'extension des vœux ;
- ↳ 33,5% des néo-titulaires ont été affectés sur leur premier vœu.
- ↳ 49,3% ex-stagiaires IUFM affectés sont entrés dans le métier en tant que TZR ;
- ↳ 49,7% des ex-stagiaires IUFM ont été affectés en établissement (4 456). Parmi ceux qui ont obtenu une telle affectation, plus d'un tiers (1687 d'entre eux) l'ont été en établissement classé ZEP, ASA, sensible et/ou APV, soit 37,8% (en 2006, 40,2% l'avaient été). Toutefois, les 1 687 concernés représentent 18,8% de l'ensemble des stagiaires IUFM affectés.

2) L'accueil des sortants d'IUFM dans les académies de Versailles et Créteil

Les académies de Versailles et Créteil accueillent les effectifs les plus importants de néo-titulaires, soit respectivement 2 122 et 1 985. Ces derniers représentent ainsi 30,6% et 33% des participants au mouvement au sein de ces deux académies.

	Nombre de sortants IUFM	Affectés en établissement	<i>Dont affectés en établissements étiquetés * ZEP, sensibles, ASA, APV</i>	Affectés en ZR
VERSAILLES	1 947	792 (40,7%) (47,3% en 2006)	284 (35,9%)	1 140 (58,6%) (51,7% en 2006)
CRETEIL	1 778	947 (53,3%) (47,2% en 2006)	654 (69%)	820 (46,1%) (52,5% en 2006)

* rapportée à l'effectif total des sortants IUFM la part d'affectations en établissements ZEP, sensibles, ASA, APV représente 14.58% des sortants d'IUFM à Versailles et 36.78% à Créteil

Données académiques en annexe (pages 11 et 12)

III. Les politiques académiques

1) Politique de stabilisation des TZR : des disparités académiques

La note de service n° 2006-173 du 8 novembre 2006 relative aux mutations 2007 prévoit un dispositif visant à encourager les TZR à participer au mouvement intra-académique afin d'obtenir une mutation sur un poste fixe en établissement.

Elle précise qu'une politique académique de stabilisation sur poste fixe en établissement doit être mise en œuvre par les recteurs. Cette politique consiste à valoriser certains vœux formulés par les TZR dès lors qu'ils demandent à obtenir une mutation sur un poste fixe en établissement.

Les TZR qui auront obtenu un tel poste pourront ainsi bénéficier, après un cycle de 5 ans dans le même établissement, d'une bonification de 100 points valable pour la phase inter académique du mouvement.

Au niveau national, sur les 40 552 TZR en activité, 28 672 ont participé au mouvement intra-académique, soit 70,7% d'entre eux.

Ces TZR candidats représentent plus d'un tiers des participants au mouvement intra-académique, titulaires et néo-titulaires compris. Le mouvement intra-académique est donc en grande partie un mouvement de TZR qui désirent améliorer leur affectation au sein de l'académie.

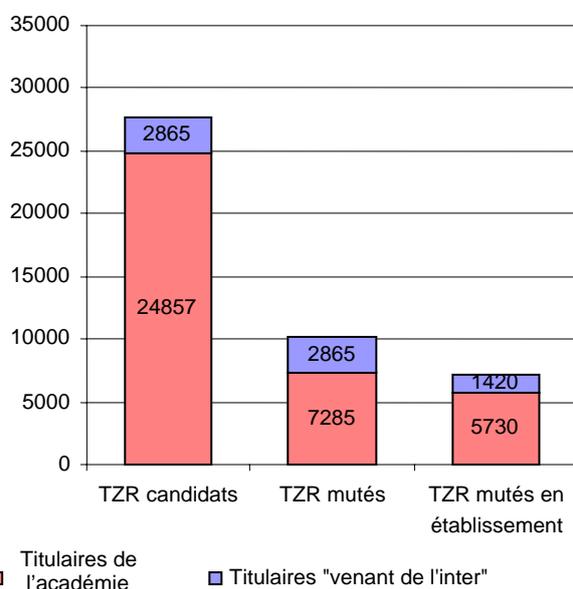
Ce constat confirme le lien existant entre conditions particulières d'exercice du métier et désir de muter.

↳ **29,8% des TZR candidats a obtenu une affectation en établissement**

A l'issue du mouvement intra-académique 2007, 8 535 TZR ont été affectés en établissement, dont 1 618 titulaires « venant de l'inter » et 6 917 titulaires de l'académie.

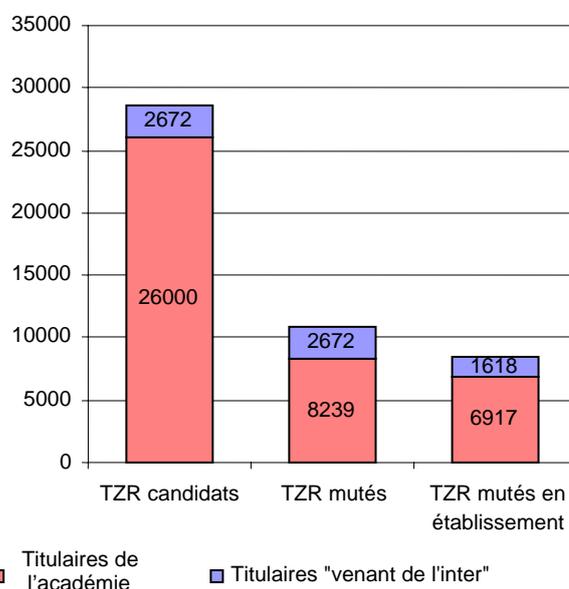
GRAPHIQUES N^{OS} 24 ET 25

Nombre de titulaires sur zone de remplacement (TZR) candidats, nombre de TZR mutés et nombre de TZR mutés en établissement au mouvement intra-académique en 2006



Lecture : 2 865 TZR « venant de l'inter » et 24 857 TZR de leur académie ont participé au mouvement intra-académique.

Nombre de titulaires sur zone de remplacement (TZR) candidats, nombre de TZR mutés et nombre de TZR mutés en établissement au mouvement intra-académique en 2007

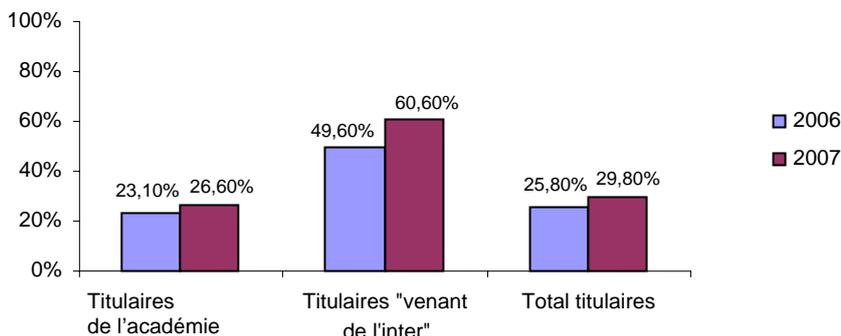


Lecture : 2 672 TZR "venant de l'inter" et 26 000 TZR de leur académie ont participé au mouvement intra-académique.

Ces volumes masquent un taux d'affectation en établissement bien plus favorable aux titulaires venant d'une autre académie qu'aux titulaires de l'académie : 60,6% des TZR « venant de l'inter », candidats au mouvement, ont été affectés en établissement et seulement 26,6% des TZR de leur académie.

Données académiques en annexe (page 13)

Part des titulaires sur zone de remplacement candidats au mouvement affectés en établissement (taux de mutation en établissement) en 2006 et 2007



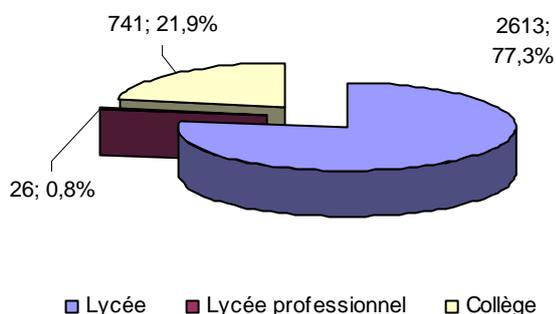
Lecture : Sur 100 titulaires de l'académie candidats au mouvement, 23 ont été affectés en établissement en 2006 (27 en 2007)

2) Un peu moins de la moitié des enseignants agrégés mutés en lycée

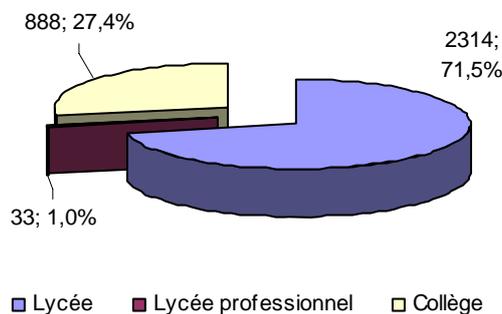
Titulaires et néo-titulaires compris, un peu moins de la moitié des professeurs agrégés mutés l'ont été en lycée. Sur les 4 811 professeurs agrégés mutés au mouvement intra-académique, titulaires et néo-titulaires compris, 3 235 ont été affectés en établissement, soit plus des deux tiers d'entre eux (67,2%), dont 2 314 en lycée (48,1% des agrégés mutés).

Ainsi, près des trois quarts (72%) des professeurs agrégés affectés en établissement l'ont été en lycée contre un peu plus du quart en collège (27%). Ainsi, sur 100 agrégés ayant muté en établissement, 27 ont muté en collège, les **agrégés exerçant en collège** représentant (en juin 2007) **15% de l'ensemble des agrégés exerçant en établissement**.

Type d'affectation en établissement obtenue par les professeurs agrégés en 2006



Type d'affectation en établissement obtenue par les professeurs agrégés en 2007



Lecture : Sur 100 professeurs agrégés affectés en établissement suite aux opérations du mouvement intra-académique, 77 l'ont été en lycée.

Lecture : Sur 100 professeurs agrégés affectés en établissement suite aux opérations du mouvement intra-académique, 72 l'ont été en lycée.

3) A l'issue du mouvement intra-académique, 2 038 enseignants ont été affectés sur des postes spécifiques académiques (« SPEA »)

La note de service n° 2006-173 du 8 novembre 2006 rappelle que « les recteurs peuvent déterminer une liste académique de postes spécifiques et en réserver l'accès aux seuls candidats qui auront reçu de leur part un avis favorable ».

Depuis le mouvement 2005, le dispositif des Postes à Exigences Particulières de type I, II et III a laissé place à celui des postes spécifiques académiques qui exigent, dans le même esprit, une adéquation étroite du lien poste/personne. Ne peuvent donc être affectés sur ces postes qui demandent des compétences particulières que des enseignants ayant le profil recherché.

En 2007, 2 038 affectations sur postes spécifiques académiques ont été réalisées contre 1 212 en 2006 et 764 en 2005. Le taux de couverture de ces postes s'est amélioré passant de 40,3% en 2005 à 79,1% en 2006 et à 86,9% en 2007.

Académie	Total des supports SPEA	Postes vacants avant mouvement	Sortants	Entrants	Postes vacants après mouvement	Taux de couverture : (entrants - sortants) / postes vacants avant	Rappel 2006
AIX_MARS.	520	64	5	33	36	43,8	100
AMIENS	167	20	1	12	9	55,0	50
BESANCON	122	26	5	31	0	100,0	87,5
BORDEAUX	381	87	27	114	0	100,0	73,1
CAEN	136	32	7	39	0	100,0	80
CLER.-FER.	58	16	3	19	0	100,0	100
CORSE	59	14	4	8	10	28,6	100
CRETEIL	556	219	15	234	0	100,0	100
DIJON	209	48	4	45	7	85,4	48,1
GRENOBLE	244	41	10	51	0	100,0	100
GUADELOUPE	68	63	5	57	11	82,5	63,6
GUYANE	10	11	0	5	6	45,5	NC
LILLE	270	119	43	162	0	100,0	53,2
LIMOGES	54	7	0	4	3	57,1	42,9
LYON	319	60	16	76	0	100,0	88,9
MARTINIQUE	64	7	2	4	5	28,6	66,7
MAYOTTE		33	10	43	0	100,0	100
MONTPEL.	467	121	8	72	57	52,9	61,2
NANCY-METZ	224	50	4	42	12	76,0	101
NANTES	358	50	3	47	6	88,0	54
NICE	137	54	5	48	11	79,6	61,5
ORL. TOURS	137	55	0	28	27	50,9	40,5
PARIS	230	81	2	63	20	75,3	88,7
POITIERS	239	26	4	28	2	92,3	100
REIMS	126	12	1	6	7	41,7	50
RENNES	284	66	13	79	0	100,0	100
REUNION	185	74	14	88	0	100,0	100
ROUEN	102	53	5	58	0	100,0	40
STRASBOURG	266	167	10	177	0	100,0	65,7
TOULOUSE	624	92	7	79	20	78,3	100
VERSAILLES	722	297	10	286	21	92,9	54,5
Total	7338	2065	243	2038	270	86,9	79,1